

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins.. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 30 JUIN 1879.

L'ENFANT MAUDIT

(Suite.)

Il salua une dernière fois Makensie. — Ces messieurs du parquet de Grenoble ne manqueront pas de s'arrêter ici.

— Ils sont certains d'y trouver bon accueil.

Les gendarmes s'éloignèrent de Château-Tempête.

— Ah ! pensa Makensie, il est dit que durant la dernière journée que je passerai dans cette maison, il ne me restera plus une seule minute de liberté.

Il tomba sur une chaise et s'abandonna à une profonde rêverie.

Deux bras caressants se serrèrent autour de son cou, et une voix douce murmura à son oreille.

— Pourquoi sembles-tu triste, mon grand ami, quand tout le monde est gai ?

— Ah ! c'est toi, Gaspard ; je me suis montré un peu brusque à ton égard hier, oublie-le ; les hommes ont des soucis qu'heureusement on ignore à ton âge.

— Alors, répondit Gaspard, je voudrais être un homme.

— Pourquoi ?

— Afin de partager tes peines.

— Qui te dit que j'en ai.

— Oh ! je le sais bien, va ! nous le savons tous, et c'est pour cela que nous te chérissons davantage ; je t'ai souvent vu les yeux rouges, tu avais pleuré !... Bien des fois tu m'as réveillé la nuit quand tu marchais dans la grande salle. Aussi tu peux me gronder tant que tu voudras, jamais je ne t'en voudrai, je ne cesserai de t'aimer. Ma mère te doit ma vie, et moi je te dois ma mère...

— Et si nous devions nous quitter, Gaspard ?

— Cela ne se peut pas, tu remplaces mon père. Sans toi, qui m'apprendrait à devenir un savant, un homme, un chrétien. J'avais beaucoup de défauts dont tu me corriges peu à peu. J'aimais à courir dans le parc, et j'y passais des journées comme les lièvres, tu m'as appris la valeur du temps... Dans la crainte d'être grondé je mentais souvent, et tu m'as appris que pour la vérité...

— Il faut donner jusqu'à sa vie, oui, mon enfant.

— Mais cependant, mon grand ami, suppose qu'un mensonge puisse sauver un malheureux, faudrait-il mentir ?

— Non, répondit encore Makensie.

— Cela me semble dur, mais je te crois, et je suivrais ton conseil si l'occasion se présentait... donc tu le vois je te dois l'amour du travail, celui de la vérité, le toit qui m'abrite, nous ne quitterons jamais, promets-le moi !... Écoute je ne pourrais pas plus exister loin de toi désormais que loin de ma mère... Si tu partais de Château-Tempête nous nous en irions ensemble. Mais on est si bien à Château-Tempête, que tu ne peux pas songer à t'éloigner d'ici.

— Dieu le sait, mon petit Gaspard ; s'il exigeait de moi ce sacrifice, ton devoir serait encore de te soumettre à sa volonté !

— Ah ! grand ami, tu vas me gêner tout le plaisir que je me proposais aux fanquilles de Colette, avec cette triste idée de séparation.

— Eh bien ! n'y pensons plus, Gaspard, et rejoins les violoneux.

— Monsieur, vint dire la Colporteur, un étranger vous demande.

— Faites entrer et emmenez l'enfant.

La Colporteur sortit avec Gaspard.

— Monsieur, dit le personnage qui venait d'être introduit, je me nomme Maurel et je viens...

— Toucher une traite de cinquante mille francs, souscrite au profit de monsieur Gaubert, architecte.

— C'est cela même, monsieur et voici...

Maurel tira son portefeuille pour y chercher le papier timbré.

Makensie parut éprouver une oppression violente, il passa la main sur son front après l'avoir févreusement cachée dans sa poitrine, il dit :

— J'ai le profond regret de vous apprendre, monsieur, que je me trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de faire honneur à ma signature.

— Vous, monsieur, vous ! répondit Maurel au comble de l'étonnement.

— Moi, monsieur. Si dur que soit cet aveu, je me dois à vous le faire. Procédez avec toutes les rigueurs de la loi.

— Mais, monsieur, répliqua Maurel, ce que vous m'affirmez est impossible. Insolvable, M. Makensie le millionnaire... que vous vous trouvez gêné soit, empêché temporairement de satisfaire à cet engagement, c'est peut-être vrai... mais vous recevrez les fonds qui vous manquent, et M. Gaubert dont vous avez fait la réputation et la fortune ne refusera point de renouveler cette lettre de change. On ne traite pas un galant homme comme vous avec la même rigueur que les créanciers véreux.

Tenez, monsieur, je voudrais être riche pour vous demander de me faire l'honneur d'accepter de moi un service.

— Allons, fit Makensie, il est dit qu'un millier de mon désastre, je trouverai assez de braves gens pour me consoler un peu des malheurs qui fondent sur moi... Vous vous trompez, monsieur Maurel, je ne suis pas gêné, mais ruiné par la faillite Tobson.

— Ainsi cette traite...

— Demeurera impayée jusqu'à la vente des terres et des bâtiments de Château-Tempête. Vous êtes l'hôte de cette maison, monsieur Maurel, et mes domestiques sont à vos ordres.

— Je vous remercie, monsieur, fit tristement l'huissier, il ne me reste plus qu'à me retirer.

La porte du salon s'ouvrit, et la Colporteur annonça :

— Monsieur Salmon, mademoiselle Thérèse.

Le notaire se pencha silencieusement les deux mains de Makensie, puis se tourna vers Maurel.

— Je vous en prie, dit-il. • Quittez pas le château avant que vous aie parlé.

Maurel sentait que Dieu suffit à tous les élans du cœur de l'homme. Elle crut en lui, elle l'aima non pas seulement dans la gloire de son éternité, mais dans la personne de ceux qui souffrent. Au lieu de chercher de mystérieux héros afin de peupler sa vie, elle accueillit les pauvres et devint l'amie des souffrants.

Son père, Fabien Salmon, frère du notaire de Makensie, n'était guère plus heureux qu'elle-même.

Né sans fortune, et occupant un emploi modeste, ses parents lui firent entrevoir comme un rare bonheur l'espérance d'un mariage avec une des riches héritières du pays.

Sidonie Lefaucheur ne consentit à cette union qu'à la condition que Fabien donnerait sa démission. Il essaya de résister à ce vouloir exprimé d'une altière, mais Sidonie s'obstina dans son exigence.

— Vous ne comprenez pas, disait Fabien à son père, vous ne comprenez pas que mon emploi est la sauvegarde de ma dignité. Mes appointements suffisent à me vivre ; quand je ne les toucherai plus...

— Tu auras assez à faire de surveiller les biens de ta femme.

— Qui finira par me considérer comme une sorte d'intendant, et arrivera peut-être à regretter de m'avoir pris pour mari.

Fabien avait raison, mais sa famille, éblouie par le chiffre de la dot de Sidonie, le supplia de se conformer aux souhaits de sa fiancée.

Fabien envoya sa démission, et commença tout de suite après son mariage à régulariser une fortune livrée un peu à l'abandon d'un tuteur. Il renouvela certains baux, s'occupa lui-même de la culture d'une partie des terres, dirigea les coupes de bois, et améliora d'un tiers au bout de deux années le domaine apporté en dot par Sidonie.

Mais, ainsi que l'avait prévu Fabien, celle-ci ne tarda point à devenir acariâtre et tracassière. Elle tourmenta son mari, pressura ses domestiques, rêva l'acquisition de nouveaux morceaux de terre, parla sans cesse d'économie et se plaignait des prodigalités de son mari.

La naissance de Thérèse adoucit peu cette nature personnelle. Elle devint dure avec l'enfant comme avec le père, et les baisers de celui-ci durent remplacer ceux de la mère. Thérèse était cependant un enfant ravissant, expansif, qui, le baiser aux lèvres, avait toujours soif d'une caresse ou d'un mot affectueux. Elle devina vite que sa mère la tolérait, et lui accordait en quelques sorte une part de tendresse légale, tandis que son père la chérissait avec passion. Tous deux s'entendirent. Glacés par la présence de Sidonie qui n'avait jamais à les entretenir que d'affaires, ils rattrapaient les moments perdus quand ils se trouvaient ensemble. L'éducation de l'enfant se fit pour ainsi dire en cachette de la mère. Thérèse profita d'autant mieux des leçons de son père qu'elle les savait dérobés à ses moments de repos. En dehors d'un travail manuel écrasant pour l'âge de sa fille, Sidonie ne s'inquiétait guère de l'emploi de ses heures. Elle laissait un livre dans les mains de Thérèse parce que durant les heures employées à ces lectures et à l'étude de ses leçons, l'enfant ne faisait aucun bruit, et devenait pour ainsi dire invisible.

Lorsque Thérèse, en dépit de l'abord froid de sa mère, se jeta dans ses bras en lui demandant :

— M'aimes-tu ?

Sidonie haussa les épaules, et se contentait de répondre :

— Je fais de vous la fille la mieux dotée du pays comme je fuis moi-même, et vous demandez si je vous aime !

Heureusement Fabien la consolait vite de l'indifférence maternelle.

Thérèse avait fini par juger la froideur de sa mère comme une sorte de maladie morale.

A mesure qu'elle grandit elle la plaignit davantage et se rejeta avec plus d'élan dans le sein de Dieu et dans les bras de son père.

(A continuer.)

Dr. Pourtier & Fils
 DENTISTES
 35, rue St. Jean, Haute-Ville
 Succursale
 187, rue St. Joseph, St. Roch
 VIS-A-VIS L'ÉGLISE.
 Québec, 27 mai 1879—lm

FOIN PRESSE !
 A BAS PRIX
 — AUSSI —
 AVOINE.
 MOULÉE D'AVOINE.
 GAUDRIOLE.
 POT BARLEY.

J. B. Renaud & Cie.
 72 à 92, rue St. Paul.
 Québec, 30 mai 1879.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.
 DIVISION EST.
 CHANGEMENT D'HEURE.
 Réduction de Prix.
 A commencer LUNDI, le 19 MAI 1879, les Trains sur cette Division marcheront comme suit :

Express. Accommodation.
 Laissera Québec 2.20 P.M. 6.15 P.M.
 Arrivant à Trois-Rivières 7.45 P.M. 11.30 P.M.
 Laissera Trois-Rivières 5.25 P.M. 3.15 A.M.
 Arrivant à Hochelaga 8.50 P.M. 8.40 A.M.
 Les Trains ne sont jamais en retard pour se joindre à la Station St. Martin avec le Train Express du matin pour Ottawa.

AU RETOUR :
 Express. Accommodation.
 Laissera Hochelaga 4.10 P.M. 8.10 P.M.
 Arrivant à Trois-Rivières 7.45 P.M. 11.30 P.M.
 Laissera Trois-Rivières 8.00 P.M. 4.20 A.M.
 Arrivant à Québec 10.45 P.M. 9.00 A.M.
 Les Trains laisseront la Station du Mile End dix minutes plus tard, et arriveront à la Station du Mile End dix minutes en avance.
 Rafraîchissements à Trois-Rivières.
 BILLETS EN VENTE AU BUREAU DE STARNES, LEVE & ALDEN, AGENTS, BÂTIMENT DES FRÈRES-MAGONS, VIS-À-VIS L'HÔTEL ST. LOUIS, ET À LA STATION DE QUÉBEC.

Remède Spécifique de Gray !
 TRADE MARK. Le GRAND TRADE MARK.
 Une guérison infailible pour la faiblesse sexuelle, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honnêtes ; perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscuressements de la vue, insécurité prématuro et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la poste. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

J. T. PRINCE.
 16 mai 1879.

CIE. DE MÉDECINE DE GRAY.
 Toronto, Ontario, Canada.
 En vente à Québec chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
 N. B. — Les demandes pour notre médecine ayant augmentées, nous avons dû déménager à Toronto, où il vous plaira maintenant de nous faire parvenir toutes vos communications.
 3 février 1879—jaq&h

Heures des Malles.
 TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, 1er JUIN 1879.

REÇUES.	MALLES.	CLOSES.
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.00 10.20	Ottawa par chemin de fer (a)	1.45
8.00 10.20	Province d'Ontario (a)	6.15
	QUÉBEC.	
8.00	Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, à Montréal, par chemin de fer, tous les jours, (a)	6.15
8.00 10.20	Cité de Montréal et l'Ouest, par chemin de fer, tous les jours, (a)	6.15
8.00 10.20	Sorel par chemin de fer, tous les jours, (a)	1.45
	MONTRÉAL, Trois-Rivières, Sorel, St. Pierre des Beccquets et Bâtiscan, par vapeur, à Leeds, (Mégantic), tous les jours, (a)	6.15
8.00	St. Gilles et St. Silvestre, les mardis, jeudis et samedis, (a)	6.15
4.30	Pour la Rivière-du-Loup, par chemin de fer entre Québec, tous les jours	8.45
7.45	Par Express, Est de la Rivière-du-Loup, les comtés de Gaspé et Baie-Venture, et les provinces du Nouveau Brunswick, Nouvelle-Écosse Ile du Prince-Édouard, St. Jean Terre-Neuve et la Bermuda via Halifax par chemin de fer Intercontinental, tous les jours, (b)	6.45
	Mouline de la Chaudière, tous les jours, (b)	8.45
	MALLES LOCALES.	
10.30	Comtés de Beauce et Dorchester par le chemin de fer Lévis et Kennebec tous les jours, (a)	8.00
8.30	Beaumont et St. Michel tous les jours	4.45
8.30 3.00	Bienvenue, Lauzon et St. Joseph, (Indian Cove), deux fois par jour	8.00 4.45
	Lévis, trois fois par jour	8.00 12M. 4.45
8.00 4.30	Québec Sud, deux fois par jour	6.30 6.15
3.00	New-Liverpool et St. Jean Chrysostome, deux fois par jour	8.00
8.00 2.30	Spencer Cove, deux fois par jour	8.30 3.00
	Sillery Cove et St. Roch, quatre fois par jour	8.30 2.30 10.30 5.00
	Faubourg St. Jean	8.30 2.30 5.00 3.30
9.00	Bergerville et Cap-Rouge, Ste. Foye	10.45
	Rive Sud (Ouest) St. Nicolas jusqu'à Bécancour tous les jours	8.30
8.00 10.20	Rive Nord (Ouest) Ancienne Lorette jusqu'aux Trois-Rivières et Berthier, par le chemin de fer du Nord, tous les jours	1.45
8.00	Rive Nord (Est) Beaufort jusqu'à St. Joachim, par terre, tous les jours	9.30
	Les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, par la Cie. de Navigation du St. Laurent, les mardis, mercredis, vendredis et samedis et par terre, le comté de Charlevoix, les lundis et jeudis à	9.30
8.00	Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis	4.00
8.00 10.20	Bourg Louis, St. Raymond, Pont Rouge, tous les jours	1.45
10.20	Ste. Catherine, les lundis, mercredis et vendredis	2.00
10.00	Valearter et Stoneham, les mercredis et samedis	2.00
10.00	Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis	2.00
10.00	Charlebourg et Lorette, St. Ambrose, tous les jours	2.00
	ÉTATS-UNIS.	
8.00	Boston et New-York, etc., tous les jours	6.15
	INDÉS OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées à	6.15
	Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours, d'où les malles sont expédiées chaque jeudi.	
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales jusqu'à New-York à	6.15
	d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois.	
	GRANDE BRETAGNE.	
	Par la voie Canadienne chaque samedi, 11.30	
	Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis	6.15
	— Sac des malles par les charis ouvert jusqu'à	6.30 P.M.
	— do — do — do — do	6.45 A.M.
	— Sac Supplémentaire à	Midi.
	Les lettres enregistrées doivent être jetées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.00 A.M., 10.00 A.M., 1.30 P.M., et 5.45 P.M. Livraison par les facteurs de ville à 8.30 A.M., 10.30 A.M. et 2.30 P.M.	
	J. B. PRUNEAU, Maître de Poste. Québec, 23 juin 1879.	

Société de Prêts et Placements de Québec.
 A PRÊTER \$20,000.00.
 Les prêts sont faits pour une période variant depuis un an jusqu'à dix ans, et se remboursent capital et intérêt, mensuellement.
 La Société prête par somme variant de \$50.00 en montant.
 Ceux qui désirent emprunter feront bien de déposer leurs applications sans délai au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, B. V., où ils pourront se procurer tous les renseignements nécessaires.
 ROBT. LAROCHE,
 Sec.-Trés.
 Québec, 14 mai 1879.

ANNONCES NOUVELLES.

Avis—J. B. Pruneau.
Pierre de Construction à Vendre.
Département de la Marine et des Pêcheries—J. U. Gregory.
Exposition Extraordinaire des Pages Industrielles.
Drelet, Audard & Guérard, Machinistes et Fondeurs.
Pour les Excursions—E. Roumihac.
Eau de Vinaigre pour le Commerce—Octave Lemieux & Co.
Magasin Populaire—F. X. Lepage.
Habilllements d'Été pour Messieurs—Glover, Fry & Co.

QUEBEC,

LUNDI, 30 JUIN 1879.

APRÈS LE VOTE.

Il avait fallu à la Chambre une vacance de quatre jours avant de se décider à discuter l'adresse; il lui a fallu une séance de vingt-six heures pour se résoudre à la voter. Enfin, après tant d'efforts, le morceau arrosé de tant d'éloquence a passé; et la Chambre s'accorde de nouveau un répit de trois jours, cette fois pour la digestion.

Peut-être à l'avenir les députés pourraient-ils un peu mieux ordonner leurs plaisirs et les nôtres: ce n'est pas la peine de se faire tant prier avant de s'asseoir au banquet, pour ensuite ne plus vouloir se lever de table. Nous ne voyons pas trop ce que l'opposition avait à gagner à mordre si longtemps à la harangue officielle, ni ce que le ministère avait à perdre à lui laisser à loisir ronger son os.

Le vote a montré que, nonobstant diverses rumeurs, les deux partis avaient gardé tous leurs soldats sous le drapeau, et que le ministère ne pouvait compter, en fait d'adhérents nouveaux, que sur ceux que les élections partielles lui apportent.

Comme ensemble, le débat qui vient de finir a été plus calme, moins acrimonieux, sauf un incident ou deux, que les principales discussions de la dernière session. Les deux partis paraissent sentir que ce n'était là qu'un combat d'avant-postes, qu'une sorte de revue générale des deux armées sur le champ de bataille, pour constater qu'aucune des deux n'avait perdu de soldats autres que ceux tués par les coups d'élection, plutôt qu'une grande bataille. Le discours par lequel M. Chapleau a ouvert le feu portait le reflet de cette disposition; il a été aussi éloquent que ceux qu'il prononce d'habitude, mais il n'a pas, en le terminant, sonné la charge avec l'ardeur d'un général qui a mis le sort de la campagne dans la bataille qui s'engage.

L'opposition a voulu seulement, croyons-nous, faire ses réserves au sujet de l'aisance inaccoutumée avec laquelle le ministère a engagé le crédit public sans l'assentiment préalable des Chambres: résolue de montrer plus tard, dans la discussion de chaque question, que ses réserves n'étaient que trop justifiées par les faits. En thèse générale, comme l'a dit M. Langelier, le ministère a le droit, en certaines circonstances, de puiser dans la caisse publique sans avoir au préalable consulté la Chambre. Mais il est également vrai que c'est là un droit strict dont l'exercice ne peut être justifié que par des circonstances extraordinaires. M. Langelier en mentionnant le cas d'une épidémie, d'une catastrophe, a assez montré que c'était là le sens de la doctrine qu'il exposait.

La doctrine constitutionnelle en effet peut se résumer en deux mots: le ministère ne peut et ne doit se passer de l'assentiment préalable de la Chambre que lorsqu'il a urgence absolue et qu'en ne prenant pas cette responsabilité immédiate il met gravement en péril l'in-

térêt public. Si on avait posé en principe que la règle qui veut que toute dépense publique soit ordonnée par la Chambre ne peut jamais souffrir d'exception, on aurait lié les mains du gouvernement à tel point, qu'en cas d'urgence absolue, de demande de secours pour une détresse publique, par exemple, il se serait trouvé dans la cruelle impossibilité d'agir. Cette atténuation apportée à la règle ne saurait signifier cependant que, hors ces cas extraordinaires, le ministère puisse glisser la main dans la caisse. Cette facilité serait la ruine du contrôle parlementaire. Tous les ministères bientôt en abuseraient.

Il est donc important que le Parlement se montre jaloux de ses privilèges et ne les laisse enfreindre qu'à bon escient; et c'est à l'opposition qu'incombe le devoir d'une surveillance rigoureuse sur ce point.

Ainsi toute la question était, on le voit, de savoir si, dans l'espèce, c'est-à-dire dans les trois cas visés par l'amendement Chapleau, il y avait urgence; si ces cas pouvaient s'assimiler aux cas d'épidémie ou de catastrophe signalés par M. Langelier. A coup sûr, l'analogie n'était pas complète et il a fallu étendre la faculté de faire exception à la règle au-delà des limites auxquelles on s'arrête d'ordinaire pour inclure dans ces cas d'urgence absolue la construction du chemin de fer de ceinture aux Trois-Rivières, du pont d'Ottawa et de l'embranchement de St. Martin. Cela n'était pas aussi pressant que d'accorder des secours aux inondés ou aux incendiés. Mais, cependant, c'était pressé aussi. Le gouvernement avait reçu mission de la Chambre de poursuivre avec la plus grande diligence l'achèvement de notre grande entreprise nationale. Il pouvait croire, sans trop de présomption, que tout ce qu'il ferait pour lever les obstacles sur lesquels le ministère précédent se brait en voulant les prendre d'assaut, serait bien vu de la Chambre qui se relâcherait pour l'occasion de la rigueur de la règle.

Le vote a prouvé qu'il n'avait pas trop présumé du bon vouloir de la Chambre, qui l'a exonéré de toute mauvaise intention dans l'exercice d'un droit d'exception. Il reste maintenant à examiner chaque question en particulier; il reste à savoir si, en donnant le chemin de fer de ceinture aux Trois-Rivières, le gouvernement n'a pas payé trop cher les \$100,000 que la ville ne se hâtait pas de lui verser entre les mains; à savoir encore si, en construisant l'embranchement provisoire de St. Vincent à St. Martin, il a fait une dépense qui se trouvera couverte par les recettes que cet embranchement assure au chemin en attendant les communications directes avec Montréal; à savoir enfin, si le pont d'Ottawa ne pouvait subir aucun retard.

C'est à l'examen de ces questions que la Chambre va pouvoir maintenant se livrer. Le ministère, fort de son mérite, ne lui demande que de les juger sans parti pris de blâme, et le pays n'exige pas autre chose.

INFORMATION.

—La législature du Manitoba a été prorogée jeudi. Le bill du gouvernement pour la discontinuation de la publication en français de certains documents parlementaires, a été réservé par le lieutenant-gouverneur pour la sanction du gouverneur-général. Une adresse a été votée demandant l'agrandissement des limites de la province. La législature sera bientôt dissoute et les élections se feront d'après la nouvelle division des comtés. Il y a environ 9,000 électeurs dans toute la province du Manitoba.

DEBATS PARLEMENTAIRES.

Séance du 27 juin.

La séance commencée vendredi à 3 heures de l'après-midi ne s'est terminée que samedi après-midi passé 4 heures. Le débat ressemblait beaucoup à la confusion de la tour de Babel.

M. Picard a parlé pendant plus de trois heures; il a été suivi de MM. Le-cavalier, Champagne, Chapleau.

Pendant le discours de M. Champagne, les députés ministériels avaient tous quitté leurs sièges, et l'hon. M. Chapleau a attiré l'attention de la Chambre sur le fait qu'il n'y avait pas quorum.

L'Orateur ordonne au greffier de compter les membres et pendant ce temps les banquettes se remplissent. M. Champagne en voyant arriver tant de députés sortit lui-même afin d'en diminuer le nombre. Mais ce manège n'a pas réussi, le greffier a compté vingt-trois députés, vingt étant suffisant pour constituer un quorum.

A dix heures samedi matin M. Loranger demande l'ajournement du débat.

L'HON. M. MERCIER informe la Chambre que le gouvernement avait décidé de n'ajourner le débat que quand le vote serait pris.

L'HON. M. CHAPLEAU fait remarquer que la Chambre ne peut pas siéger le dimanche.

L'HON. M. MERCIER dit qu'il a des précédents créés par le parlement anglais à ce sujet.

A deux heures de l'après-midi, le vote a été pris sur l'amendement proposé à l'adresse par M. Chapleau, avec le résultat suivant:

Pour.—MM. Audet, Beaubien, Bergevin, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Desaulniers, Deschênes, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavallée, LeCavalier, Loranger, Magnan, Mathieu, Peltier, Picard, Robertson, Robillard, Sawyer, St. Cyr, Taillon, Tarte et Wurtele.—28.

Contre.—MM. Bouthillier, Blais, Boutin, Cameron, Chauveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Mercier, Molleur, Murphy, Nelson, Préfontaine, Piquet, Poirier, Racicot, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn et Watts.—31.

L'HON. M. LANGELIER fait motion pour que la Chambre siège en comité général mercredi prochain sur les subsides.

Les avis de motions suivants sont adoptés:

M. TARTE.—Copie des pétitions ou plaintes faites contre Alexis Piquet.

M. TARTE.—Correspondance relative au lot No. 27, dans le 6^e rang du canton de Thetford, etc.

M. TARTE.—Montants payés pour dépenses et salaires des détachements de milice employés depuis le 2 mars 1878, etc.

M. TARTE.—Montant des sommes remises par le département des terres de la couronne ou autre département aux Messieurs Hall, etc.

M. TARTE.—Nombre des cancellations faites par le département des terres de la couronne depuis le 2 mars 1878, etc.

M. LORANGER.—Ordre en conseil autorisant la construction de la voie ferrée sur l'Isle Jésus, à partir de St. Vincent de Paul, jusqu'à la jonction St. Martin, etc.

M. MATHIEU.—Etat des sommes d'argent payées par le gouvernement à aucune compagnie de chemin à lisses de bois en fer, et des sommes d'argent payées pour la construction du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, etc.

M. MATHIEU.—Etat des recettes et dépenses de la Province depuis le 30 juin dernier jusqu'au 24 juin courant.

M. MATHIEU.—Etat de tous les emprunts faits jusqu'ici par la Province de Québec, au moyens de bons, débentures ou autrement, etc.

M. MATHIEU.—La correspondance échangée entre le gouvernement de cette Province et celui de la Puissance, relativement à l'administration de la justice en cette Province, etc.

M. MATHIEU.—Copie de tous comptes ou réclamations des entrepreneurs du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, etc.

M. TARTE.—Etat des sommes d'argent payées depuis le 20 juillet 1878 jusqu'à ce jour, pour toutes dépenses faites par le département des chemins de fer, etc.

M. TARTE.—Soumissions transmises au département des Travaux Publics, en rapport avec l'appareil de chauffage pour les départements publics, etc.

M. LORANGER.—Copie des estimés ou rapports mensuels faits par les ingénieurs du gouvernement, depuis le 1^{er} décembre 1877, jusqu'au 15 juin courant, etc.

L'HON. M. CHURCH.—Correspondance, contrats, etc., se rattachant à la vente des trois millions de piastres de bons autorisés à être vendus pour la construction du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, etc., etc.

L'HON. M. CHURCH.—Correspondance, ordres en conseil et documents concernant l'emprunt d'aucune somme d'argent par cette province, depuis la vente des bons des commissaires du chemin de fer pour la construction du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

L'HON. M. CHURCH.—Liste des mandats spéciaux émis depuis le 2 mars 1878, les montants d'iceux, les personnes en faveur desquelles ils ont été émis, etc.

M. LORANGER.—Ordre en conseil nommant J. E. Robidoux, écrivain, commissaire pour les fins de l'enquête tenue dans les départements du palais de justice à Montréal, etc., etc.

L'HON. M. CHAPLEAU.—Rapports, correspondances, représentations, examens et documents relatifs à l'élargissement d'un certain nombre de patients de St. Jean de Dieu.

M. DUHAMEL.—Liste des cancellations faites depuis le 1^{er} janvier 1878, dans le comté d'Ottawa, etc., etc.

M. DUHAMEL.—Etat des dépenses de l'octroi de colonisation depuis la dernière session, etc., etc.

M. DUHAMEL.—Copie du jugement rendu dans la cause de la Cie., du chemin de fer de colonisation du nord, ou le comté d'Ottawa au sujet du bonus.

M. GAGNON.—Soumissions pour la publication du journal illustré de l'agriculture, etc.

M. MATHIEU.—Etat des sommes d'argent payées par chaque corporation de cette cité, ville, etc., en vertu de la section 3, du chapitre 8 des statuts de la Province de 1875, etc.

M. MATHIEU.—Etat des sommes dues comme partie du fonds d'emprunt municipal, etc.

M. MATHIEU.—Copie des soumissions demandées et reçues pour la location du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

M. WURTELE.—Copie de l'ordre en conseil ordonnant la mise en retraite du greffier de la chambre d'assemblée, G. M. Muir, écuyer, etc.

M. WURTELE.—Etat indiquant les noms des juges de paix dans chaque district et la date de leur nomination.

M. WURTELE.—Etat du fond créé pour la construction du palais de justice de Montréal jusqu'au 30 juin 1879. On présente plusieurs demandes.

L'HON. M. CHAPLEAU demande si le bref pour l'élection de Vercheres est émané.

L'HON. M. MARCHAND lui répond que l'ordre en conseil avait fixé la nomination pour le 10 juillet et que le bref partait par la maille du soir.

L'HON. M. JOLY annonce qu'il proposera lui-même une enquête au sujet des accusations portées contre lui relativement à l'affaire Gowen.

La Chambre s'ajourne jusqu'à mercredi à trois heures de l'après-midi.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE

Paris, 29.—Lors du service pour le Prince Impérial, le prince Victor et son frère semblaient très-affectés. Lorsque le prince Jérôme Napoléon quitta l'église, les bonapartistes présents lui firent un accueil glacial. On ne le salua pas, on affecta de ne pas le reconnaître. Les marques de la plus complète indifférence lui furent prodiguées sur son chemin, depuis l'autel jusqu'à la sortie de l'église. Cependant quand il atteignit la rue, quelques chapeaux furent soulevés; ce furent là les seuls saluts qu'il reçut.

A Versailles, 26 juin, dans la séance à la chambre des députés, M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, a prononcé un long discours dans lequel il a défendu le projet de loi sur l'instruction séculière. Il a dénié aux jésuites le droit de s'appeler Français et a déclaré que l'enseignement donné par les congrégations religieuses constituait un vrai péril pour la société civile. Un banquet a été offert à M. Blanqui par les électeurs radicaux de Bordeaux.

Le promoteur de l'insurrection algérienne s'est échappé de prison.

Londres, 29.—Le *National Zeitung* dit que la Russie s'efforce de former une coalition avec la Turquie et la France contre l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne.

Les nihilistes ont volé cent mille roubles au trésorier du département militaire à Kieff et ont laissé dans son bureau des reçus du comité révolutionnaire.

L'Impératrice Eugénie va beaucoup mieux; elle se rétablit rapidement.

FAITS DIVERS

ELECTION.—A une assemblée des membres de la Société St. Jean-Baptiste, de St. Sauveur, l'hon. M. Mercier, solliciteur-général, a été à l'unanimité élu président honoraire de la dite société.

BRIGADE DU FEU.—On fait signer une requête en ce moment pour prier le Conseil de reconsidérer sa décision au sujet de la réduction des gages des hommes de la Brigade du Feu. La requête contient déjà bon nombre de noms, et personne n'a encore refusé d'y ajouter le sien.

ON ATTIRE L'ATTENTION DE LA POLICE.—Les résidents du quartier St. Jean, s'alarmant de la présence d'un mendiant fou et vicieux qui se plaît à effrayer les femmes et les enfants en entrant dans les maisons et dans les cours. Cet individu se nomme Gomez, est espagnol et mène une vie de vagabond. La ville a déjà refusé de l'envoyer en prison. Si les autorités ne s'en mêlent, Gomez attrapera des taloches avant longtemps, car les résidents des rues Richelieu, St. Olivier, etc., sont à bout de patience.

CONTRAT.—L'*Abeille* nous annonce que le contrat pour la construction des fondations du nouveau Séminaire a été donné à M. Larose. Les travaux de maçonnerie doivent commencer bientôt.

ST. JEAN-BAPTISTE A FRASERVILLE.—Pour la première année nos compatriotes de Fraserville ont célébré le St. Jean-Baptiste avec succès.

Les rues étaient décorées d'inscriptions, pavisées et balisées.

Il y a eu le matin grand'messe solennelle et la journée s'est passée en parties champêtres et terminée par un feu d'artifice, qui par sa position a permis d'être vu dans les campagnes environnantes. Un discours de circonstance a été prononcé, avant le feu d'artifice, par J. E. Pouliot, écrivain, avocat.

Le Club Lacrosse de Fraserville mérite des félicitations pour avoir mis la fête en marche et l'on se propose maintenant de former une société St. Jean-Baptiste, afin de célébrer annuellement et plus en grand la fête nationale du 24 juin.

MEURTRE HORRIBLE A MONTRÉAL.—On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Vers dix heures vendredi soir le bruit court en cette ville, qu'un meurtre avait été commis dans le Griffingtown. En quelques minutes, la rumeur prit une telle consistance, qu'une foule nombreuse de citoyens s'assembla dans les environs.

Voici les détails que nous avons recueillis sur cette horrible affaire.

Dans une vieille maison en brique, à trois étages portant le No. 242 de la rue Williams, habitent un nommé Jacob Myers et sa femme. Tous deux étaient de meurtres très-dissolus, et lorsqu'ils avaient bu, souvent leurs querelles et leur tapage mettaient tout le voisinage en émoi. Une autre femme, Mary Gallagher, qui est aussi une ivrognesse notoire, avait l'habitude de fréquenter souvent la femme Myers, et de prendre part aux orgies. Vers six heures hier soir, les voisins et les passants entendirent des cris et le bruit d'une lutte, mais on ne s'en occupa que médiocrement, vu que la chose se répétait souvent.

Vers dix heures, les voisins intrigués de ne voir sortir personne et de n'entendre aucun bruit envoyèrent un petit garçon qui rapporta qu'une femme était étendue sur le plancher, baignée dans son sang. La police fut notifiée immédiatement et en arrivant sur les lieux elle fut frappée par le spectacle le plus horrible qu'on puisse voir. Le cadavre ou plutôt le tronc d'une femme gisait au milieu d'un appartement délabré, de larges mares de sang s'étaient formées sur le plancher, dans un banquet, à un des coins de la chambre, on voyait la tête et une main de la victime. Cette tête n'offrait au regard qu'un morceau de chair compacte et ensanglantée. C'était le cadavre de Mary Gallagher, femme de James Connolly.

L'autre femme, Suzanne Myers, était couchée dans un lit à moitié ivre. Elle fut immédiatement arrêtée et conduite à la station de police de la rue Young pendant que quelques hommes de police s'efforçaient de contenir la foule qui voulait entrer pour voir le théâtre du crime. A la station les autorités fouillèrent Suzanne Myers mal-

Annances Nouvelles.

Encan de Vinaigre pour le Commerce

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Vendredi, 4 Juillet

Au deuxième étage du Bloc Richelieu, rue Dalhousie, Basse-Ville, Québec.

4,800 CRUCHES

(Dames Jeannes)

DE VINAIGRE TRIPLE FORCE

Nous avons reçu instruction de MM. Wartelle & Lortie, de vendre à l'encan, VENDREDI, le 4 JUILLET, au deuxième étage du Bloc Richelieu, rue Dalhousie, Basse-Ville, Québec, 4,800 Cruches de Vinaigre de Vin Blanc, triple force, assorties comme suit: 1,100 Cruches de 1 gallon, 1,700 de 2 gallons et 2,000 de 3 gallons.

Aussi 150 quarts de Vinaigre pour les Conserveuses, de qualité supérieure.

Le tout sera vendu en lots à la convenance du commerce.

Conditions connues le jour de la vente.

La vente à ONZE heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs.

Québec, 30 juin 1879.

Habillements d'Ete pour Messieurs.

Notre assortiment en fait d'Habillements de Messieurs est très-complet dans ce moment en ce qui concerne les Habillements d'Ete surtout. Habits d'Alpaca, Vestes Blanches, Habits et Gilets de Toile, Habits et Vestes en Tweed léger, Camisoles et Caleçons en Gauze et en Merino, Bas de Coton, de Fil et de Soie, Chemises Blanches, Chemises Oxford, Chemises de Flanelle, faites à ordre et garanties pour bien faire.

HABILLEMENTS REDUITS:

Habillements en Tweed d'Ete... \$7.50 pour \$2.50 Habits d'Office... 7.00 " 2.50 Habits d'Alpaca... 3.25 " 1.50 Pardessus en Melton... 7.00 " 3.50 Les effets ci-dessus sont sacrifiés, afin de faire place pour d'autres. Tailleurs de première classe ainsi que la main-d'œuvre employée dans ce département. 5 0/0 d'escompte au comptant.

GLOVER, FRY & CIE.

Nous offrons en ce moment un assortiment choisi de Grenadines, Beiges, Robes de Cashmere Brodées, Robes de Batiste, de Toile, Robes de Mouseline Blanche.

30 pièces de Mousseline Brochée Blanche 12½ valant 30c. 10 pièces de Mousseline Dentelle Blanche 12½ valant 30c. Modistes expérimentées, ainsi que les assistantes qualifiées toujours prêtes à répondre aux pratiques.

Chambres privées pour l'ajustage des robes, au premier étage.

Commandes exécutées promptement et aux prix modérés.

Corsets très-gracieux pour le nouveau genre de robes. 5 0/0 d'escompte au comptant.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 26 juin 1879.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

ANT. VEZINA

Failli.

La propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'encan à la porte de l'Eglise Paroissiale de Ste. Foye, comté de Québec, savoir:

Un lopin de terre situé dans la paroisse de Sainte Foye, sur le côté sud du chemin du Cap-Rouge, contenant neuf perches et onze pieds de front sur un arpent, quatre perches et deux pieds de profondeur, plus ou moins; borné par devant au nord par le chemin du Cap-Rouge, en arrière au sud par William Quinn, d'un côté au nord-est par le dit William Quinn, et d'autre côté au sud-ouest par James Bowen—avec maison en bois lambricée en briques et hangar divers construits, circonstances et dépendances.

Le dit lot étant le (No. 321), donné sur le plan cadastral de la paroisse de Ste. Foye, et au livre de référence d'icelui fait par le Commissaire des Terres de la Couronne.

Pour être vendu le dit immeuble, JEUDI, le TROISIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi, à la porte de l'église paroissiale de Ste. Foye.

J. AUGER, Syndic.

J. E. DERY & CIE., Encanteurs.

Québec, 27 juin 1879.

RECETTES.—Blé, 36,185 mts; Blé d'Inde, 60,000 mts; Orge, 30 mts; Fleur, 3,814 quarts; Avoine, 85 quarts; Beurre, 530 timnettes; Fromage, 772 meules; Lard, 125 quarts; Pois, 18,475 minots; Avoine, 597 minots.

HEURE DE LA MARÉE HAUTE A QUÉBEC.

Table with columns: Jun. Matin. Soir. and rows for days of the week.

PHASE DE LA LUNE.

Pleine lune, Jeudi, 3 Juillet, à 4.42 p. m.

DÉCÈS.

Dimanche, jour de la Fête St. Pierre et Paul, à l'âge de 19 ans, Mlle. Marie-Louise Eugénie, troisième fille de J. N. Duquet, imprimeur. Un service sera chanté à l'Eglise St. Jean-Baptiste, au faubourg St. Jean, mercredi matin, à sept heures. Parents et amis de la famille sont priés de se rendre à ce service.

Annances Nouvelles.

DERNIERE SEMAINE

L'exposition extraordinaire

DES

Puces Industrielles

ouverte de dix heures du matin à sept heures du soir au Magasin de Musique de M. MORGAN, rue de la Fabrique.

ENTREE, 25 cents. Billets de famille admettant huit personnes. Voyez le programme.

Québec, 30 juin 1879.

AVIS.

DEMAIN, MARDI le 1er JUILLET, étant le " Jour de la Confédération," et un jour de Fête Légale, ce Bureau sera ouvert de midi à 1 heure P. M.

Les Malles de l'après-midi seront fermées à 1 heure P. M.

Le Sac Supplémentaire à 6:30 heures P. M.

J. E. PRUNEAU, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Québec, 30 juin 1879.

DEPARTEMENT

DE LA

Marine et des Pêcheries.

AGENCE DE QUÉBEC.

LES COMPTES ne seront payés par cette Agence que s'ils sont accompagnés d'un ordre écrit.

J. V. GREGORY, Agent.

Québec, 30 juin 1879—31

Pierre de Construction à Vendre.

Belle Pierre de Construction à vendre à bon marché provenant de St. Pierre Miquelon par le trois-mâts français St. Louis.

S'adresser pour voir la pierre au Capitaine Hussen chez M. John Sharpley, Fils & Cie., ou bien à bord du St. Louis, au Quai Russell, Pointe Lévis.

Québec, 30 juin 1879—31

Pour les Excursions

LA CHASSE ET LA PECHE.

Nous recommandons spécialement aux excursionnistes nos articles de Charcuterie Française ci-dessous mentionnés.

On peut les conserver dans les plus grandes charnières, tels que:—

Saucissons de Lyon, Jambons Roulés, Foies de Canard, Langues Fournées, Cèpes, Têtes Bromarées, Pâtés d'Italie, Saucisses Fraîches, etc.

Spécialités de Beurre Frais et Salé, Œufs Frais, Fruits, Légumes, etc.

Tous ces articles sont de première qualité. Prix très-modérés.

E. ROUMILHAC, 90, rue St. Jean, Haute-Ville.

Québec, 30 juin 1879.

DROLET, AUDARD & GUERARD

Machinistes et Fondeurs

Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'afin de répondre aux nombreuses demandes qui leur sont faites ils ont considérablement agrandi leur atelier de Machinerie et qu'ils y ont joint une MAGNIFIQUE FONDERIE.

Ils peuvent maintenant se charger de toutes espèces D'OUVRAGES EN FONTE, ainsi que toutes espèces de MACHINERIES.

DROLET, AUDARD & GUERARD, 75, rue St. Joseph.

Québec, 30 juin 1879.

LE VAPEUR

"Maid of Orleans"

Fera un voyage en plus de ses voyages réguliers de l'Isle d'Orléans à Québec, MERCREDI prochain, en partant à 9:30 heures du soir. Si le temps le permet, ce voyage se fera toutes les semaines.

HENRY PINHEY, Québec, 27 juin 1879—4p

Chemin de fer Q. M. O. & O.

DIVISION DE L'EST.

FETE DU DOMINION

1ER JUILLET.

On vendra des billets pour l'impératrice quelle station sur cette ligne, bon pour aller aujourd'hui ou lundi, et pour le retour jusqu'au 2 Juillet prochain.

A Moitié du Prix Ordinaire.

J. T. PRINCE, A. G. P.

Québec, 28 juin 1879.

Magasin Populaire

Comprenant le bloc donnant sur les rues N.-D. des Annes, en face du marché, et sur la rue de la Couronne, St. Roch.

F. X. LEPAGE

A le plaisir d'annoncer à ses amis et à ses nombreux pratiques qu'il a fait l'acquisition du magnifique poste situé au coin des rues N.-D. des Annes et de la Couronne, qui se trouve relié aujourd'hui avec son ancien magasin, et qu'il a divisé en deux départements: son immense fonds de marchandises.

Le Département des Messieurs

Se trouve au nouveau poste, coin des rues N.-D. des Annes et de la Couronne.

Le Département des Dames

Se trouve au poste voisin, No. 53, qui comprend le plus bel assortiment spécialement dédié aux Dames.

Le soussigné doit informer aussi ses pratiques qu'il a pris des mesures pour satisfaire pleinement tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage, tant sous le rapport du bon choix de ses marchandises de nouveautés que sous le rapport de ses prix extrêmement réduits.

Au public de profiter de tous les avantages qui lui sont offerts à ce

Magasin Populaire

53, rue de la Couronne

F. X. LEPAGE, Propriétaire.

Québec, 27 juin 1879.

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT.

DIVISION DE L'OUEST.

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Le et après SAMEDI le 28 JUILLET, les trains laisseront le DEPOT D'HOCHÉLAGA comme suit:

Train Express pour Hull à 9:30 et 5:00 A. M. P. M.

Train Express de Hull à 2:00 P. M. et 9:30 A. M.

Train Express de Hull à 9:10 et 4:45 A. M. P. M.

Train de St. Jérôme à 7:00 A. M.

Les trains laissent la station du Mile End 10 minutes plus tard.

MAGNIFIQUES CHARS PALAIS SUR TOUS TRAINS PASSAGERS.

Bureau Général, 13, Carré de la Place d'Armes.

Billets en vente à l'office de STAINES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Batisse des Franc-Maçons, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

Bureaux—302, rue St. Jacques, et 138, rue Notre-Dame, Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant Général Division de l'Ouest.

C. A. STARR, Agent Général pour Prêt et Passagers.

26 juin 1879.

A VENDRE.

A Beaumont, comté de Bellechasse, à trois lieues et demie de Québec, une magnifique terre de 3 arpents sur 40, avec maison et grange neuve, verger de 3 arpents en superficie, une belle grève à accès facile, sucrerie de 500 crâbles, vue s'étendant au loin, de plus, toute la récolte, animaux et instruments d'agriculture servant à la dite terre.

Conditions libérales. Titre incontestable.

S'adresser sur les lieux à M. FERDINAND TURGEON, Propriétaire, ou à J. E. C. PELLETIER, Notaire, à Québec, No. 28, rue St. Pierre.

Québec, 21 juin 1879—3m3p

Nouvelles Marchandises

SAVOIR:

Etamine Noire, Écarpe Française, (Double Largeur, 40c. la verge), Dentelle Bretonne, (Noire et Blanche), Ombrelles de Satin Noir, (Garnies avec Dentelle), Etc., Etc., Etc.

5 0/0 d'escompte pour tout achat au comptant.

FYFE & WRIGHT,

22, RUE LA FABRIQUE

Par le Steamer

" MORAVIAN. "

Nous venons de recevoir par ce Steamer un lot choisi

D'ULSTERS EN TOILE POUR DAMES convenables pour Places d'Eau et pour Voyage.

FYFE & WRIGHT,

22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 26 juin 1879.

LES SACHETS

HOLMAN

Pour le Foie et l'Estomac

Préservatifs certains contre la Petite Vérole et toute autre Maladie Infectante.

Comme cette maladie existe dans la ville, il serait prudent d'acheter un Sachet qui vous donnera une excellente santé en même temps qu'il vous préservera de la Picote.

Portés par les Officiers de l'Armée et de la Marine lorsqu'ils visitent des pays infectés.

Sa cure merveilleuse se produit partout.

On peut donner les témoignages de personnes que nos Sachets ont guéries à l'appui de ce que nous disons.

Envoyés a franchis par la malle, sur la réception du prix.

Grandeur spéciale, \$3.50; Grandeur régulière, \$2.50; Enfants, \$2.00.

32, RUE GARNEAU, Québec.

25 juin 1879.

DEMANDE.

Une dame désire avoir une place comme Gouvernante ou comme Gardienne de maison. Elle peut fournir de bonnes recommandations.

S'adresser au No. 29, rue Ste. Marie, faubourg St. Jean.

Québec, 30 juin 1879—1m

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO

Etabli depuis au-delà de trente-cinq ans.

A. & S. Nordheimer

Entrepôt d'Orgues et de Pianos chez

R. MORGAN,

MARCHAND DE MUSIQUE,

28, RUE LA FABRIQUE,

Seul Agent pour la vente des célèbres Pianos

CHICKERING, STEINWAY,

DUNHAM, HAINES,

et des ORGUES DE DIVERSES FABRIQUES.

Les soussignés sont prêts à vendre les Instruments ci-dessus mentionnés à très-bonne condition et à des prix réduits, payable par installment mensuels ou par quartier.

INSTRUMENTS DE SECONDE MAIN pris en échange et le montant en argent crédité au prix d'achat.

ORGUES ET PIANOS à louer avec droit d'achat. AVANTAGES SPECIAUX pour les OUVREMENTS et les ECOLES.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. & S. NORDHEIMER.

Succursales—Montréal, St. Jean, N.-B., Ottawa, Kingston, London et Ste. Catherine.

20 juin 1879—3m3h

VIEUX HABITS.

Les personnes qui ont de Vieux Habits feront bien de s'adresser au Nos. 41 et 43, rue de la Couronne, St. Roch.

On paie le plus haut prix.

A. VARIN.

Québec, 18 juin 1879—15p

SOUSSIONS

POUR LE

CHEMIN DE FER PACIFIQUE

DES SOUSSIONS pour la construction d'environ une centaine de milles de Chemin de Fer, à l'Ouest de la Rivière Rouge, dans la province de Manitoba, seront reçues par le soussigné jusqu'au MIDI.

VENDREDI, le PREMIER AOUT prochain.

Le chemin de fer commencera à Winnipeg, et s'étendra dans la direction de l'Ouest en se reliant avec la ligne principale dans le voisinage de la quatrième ligne, et ensuite dans la direction de l'Ouest entre la Prairie du Portage et le Lac Manitoba.

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés, qui, avec toutes autres informations, pourront être obtenues au Bureau des Ingénieurs du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa ou à Winnipeg.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de fer } et CANADA, } Ottawa, 18 juin 1879. } 21 juin 1879—25

Cabinet Musical de Needham.

Le soussigné vient d'être nommé Agent pour cet instrument, et a reçu en même temps plusieurs de ces Orgues ingénieuses.

QUI NE DEMANDE CHEZ LA PERSONNE QUI LA JOUE AUCUNE CONNAISSANCE DE LA MUSIQUE.

Simple de construction et d'un mécanisme très-fort, ces Orgues deviennent rarement ou mauvais ordre. Elles sont incomparables pour les invalides ou autres personnes, qui aiment la musique, et le prix est à la portée de toutes les bourses.

Veillez entrer et les examiner.

R. MORGAN, Marchand de Pianos et d'Orgues, 28, rue la Fabrique.

Québec, 14 mars 1879.

gré la résistance désespérée qu'elle fit. On ne trouva aucun objet sur elle, mais son linge à plusieurs endroits était taché de sang. Après de longues recherches la police découvrit l'instrument du crime dans la malle de la prisonnière, c'était une petite hache ordinaire qui était encore toute couverte de sang et de cheveux. Le sang sur le plancher avait été lavé, mais très-imparfaitement.

En réponse aux questions qu'on lui faisait Suzanne Myers répondit que dans l'après-midi, un étranger entra dans la maison et but quelque temps avec elle et la défunte. Quelque temps après elle les laissa seuls et alla se coucher.

Vers quatre heures elle s'éveilla et trouva Mary Gallagher dans l'état que nous avons décrit plus haut. Alors craignant que le sang ne traversa le plancher elle le lava aussi bien que possible et se recoucha. Vers six heures elle s'éveilla de nouveau et comme elle était dégrisée elle comprit tout le danger de la situation, et ouvrant une fenêtre elle appela du secours. C'est là l'histoire qu'elle raconte, mais la police semble y ajouter très-peu de foi et on croit généralement que c'est elle qui a commis le crime.

Toute la nuit et à une heure assez avancée dans l'après-midi, le théâtre du crime a été encombré de visiteurs et de curieux. Cette nuit, pendant que le cadavre était encore étendu sur le plancher, la police s'évertua en vain, pour contenir une foule avide de femmes et d'enfants qui voulaient à tout prix voir le spectacle.

D'après ce que nous avons pu apprendre des hommes de police, l'accusée Suzanne Myers, possédait une très-mauvaise réputation. Il y a trois ans, elle fut arrêtée pour tentative d'assassinat sur une femme qu'elle avait frappée à la tête avec une bouteille, mais en vertu de circonstances atténuantes elle ne fut condamnée qu'à trois mois de prison. C'est une femme douée d'une grande force musculaire et lorsque dans ses moments d'ivresse, elle devenait trop tapageuse il fallait trois ou quatre hommes pour la conduire à la station.

Ce matin le coroner Jones institua une enquête. Après avoir été assermenté, le jury fut conduit sur les lieux où le crime s'est accompli et le cadavre leur fut montré.

Ils retournèrent à la station de la rue Young où l'enquête se tient. Le premier témoin entendu fut Jacob Myers le mari de l'accusée. Il n'apprit rien, le nouveau si ce n'est qu'il laissa sa maison le matin à 7 heures et qu'un homme et une femme qu'il ne connaissait pas étaient chez lui. Il revint vers midi et ces deux personnes étaient encore avec sa femme. Il ne les connaît pas par leurs noms, mais s'il voyait l'homme il le reconnaîtrait. A ce moment deux hommes furent introduits et on lui demanda d'identifier celui des deux qui était chez lui dans la journée d'hier. Il montra le plus grand des deux qui s'appelle Michael Flanagan.

J'ai vu le cadavre chez moi dans l'après-midi. Il n'y avait que ma femme dans la maison. La tête était sur le plancher. Je crois qu'elle était dans la cuvette. Après avoir vu le cadavre, je sortis pour acheter des épicerie. Je ne sais pas qui a tué la femme, si je le savais je le dirais. Personne ne m'a dit qui a tué la femme. Lorsque j'ai vu le cadavre à deux heures de l'après-midi, ma femme était couchée avec quelqu'un qu'il pense être Flanagan. Je revins chez moi à sept heures hier soir.

Le témoignage de Meyers, qui est presque idiot, fourmille de contradictions des plus absurdes.

L'enquête se continue.

SAGE CONSEIL.

Tous les jours on vous conseille dans les journaux de prendre quelque chose pour guérir votre dyspepsie et vos maladies du foie. Votre pharmacien vous suggère un remède que vous ne connaissez pas, qui produit aucun effet, et vous finissez par vous lasser de dépenser de l'argent inutilement. Maintenant, afin de vous donner des preuves suffisantes que les FLEURS D'AOUT DE GREEN peuvent vous guérir de la dyspepsie, des maladies du foie, et des maladies qui en découlent, telles que acidité de l'estomac, maux de tête, constipation, palpitation du cœur, mauvaise digestion, étourdissement, affaiblissement moral, etc., nous vous conseillons d'aller chez votre pharmacien et d'acheter une bouteille de Fleurs d'Aout de Green

UN RECOLLEUR DE TÊTES.

Ce que je viens de voir et d'entendre bouleverse ma raison. Je n'ai pas rêvé pourtant. C'est bien en plein jour au milieu de choses qui me sont familières...

Criez à l'imposture tant qu'il vous plaira. J'ai vu !—Epouvanté, mais sceptique encore, j'ai promené mon doigt sur le cou détaché, puis réuni au tronc, de cet homme qui a survécu à la mutilation suprême...

La clinique du grand spécialiste américain est située à Vaugirard, à deux pas des fortifications, entre la porte d'Issy et la station de Grenelle-Ceinture. Maison banale, sans style, avec un petit jardin et son jet d'eau...

Hier matin, je reçois ce bout de billet : Pablo, l'assassin dont je vous ai parlé tant de fois, vient d'arriver à Paris. Il est mort chez moi. Venez vite, et vous serez convaincu !

CEBALLOS.

Une heure après j'étais à Vaugirard. —Eh bien ! votre décapité parlant ? —Il ne parle plus, mais vous allez le voir ! A peine débarqué au Havre une méningite se déclare ; je l'ai reçu mourant. La traversée, les ébranlements nerveux causés par le mal de mer, que sais-je ?... Enfin, il est là. Son témoignage verbal est inutile, l'autopsie que nous allons faire ensemble sera plus éloquent que le récit de son aventure. Mais, hâtez-vous donc !

Essouffés, fiévreux nous entrons dans la salle d'expériences. Sur la grande dalle de marbre noir, un homme est étendu raide, la bouche ouverte. C'est Pablo, le paricide, décapité à Lima le 18 octobre 1877, mort à Paris —et bien mort— le 2 juin 1879. Petit, nerveux, tête brune et cheveux crépus, des anneaux d'or aux oreilles, un type d'Indien sang mêlé, barbe rare, dents longues, jaunes ; des yeux de vautour brillants encore, les vêtements d'un marin, tel est le personnage. La chemise, largement ouverte, découvre la poitrine et le cou, ce cou hâlé, mince, où le couperet du bourreau a imprimé le sillon blanchâtre que j'ai décrit.

A côté du corps, sont rangés des couteaux, une scie, divers scalpels, une sonde, des appareils à injections, tout ce qu'il faut pour une autopsie. Je n'ai pas peur, mais je me sens pâle ; que va-t-il se passer ? —Ce bonhomme-là dit Ceballos en nouant son tablier à bavette, est le plus étrange sujet qui ait jamais passé par ses mains d'un anatomiste. Je l'ai vu mort, sa tête à dix mètres du tronc, arrosant la terre de ruisseaux de sang. J'ai tenu cette tête au bout de mon bras, pendant que le reste se tordait à mes pieds. Ensuite, j'ai revu le tout marcher, manger, rire et boire, comme le premier convalescent venu. Vous connaissez l'histoire ; mais puisque le phénomène est là, sous nos yeux, je vais vous la rappeler en quelques mots :

Au Pérou, nos chirurgiens pratiquent souvent la greffe animale. Vous n'ignorez pas cette merveilleuse application de la science physiologique, qui consiste à rejoindre deux parties brusquement séparées du corps animal, voire même du corps humain, et à leur rendre, après la suture, la chaleur, la sensibilité, le mouvement, toutes les fonctions vitales. Celse et Galien rapportent ce sujet des faits extraordinaires.

Tagliacozzi, au seizième siècle, recollait les nez et les oreilles tranchés par le bourreau ; Ambroise Paré, plus tard Dionis et Garengeot reproduisaient avec succès les mêmes expériences ; le docteur Balfour rapporte le cas d'un charpentier d'Edimbourg qui, après avoir eu l'index emporté d'un coup de hache, recouvra l'usage de ce membre recollé, mis en place et rapidement guéri.

Le bras tout entier d'un soldat qui vit aujourd'hui dans le département des Vosges, a été ressoudé de la même manière, après la bataille d'Arton, —vous lirez le fait dans le Dictionnaire des Sciences médicales. Les exemples abondent. Et l'histoire de la chirurgie contemporaine est pleine de récits de doigts, de mentons, de dents, de nez, de paupières restaurés. Dans tous ces cas, la continuité des vaisseaux, des nerfs eux-mêmes se rétablit pour ainsi dire sans effort. Il y a mieux ! La partie transplantée prend les caractères de celle dont elle tient la place ; la peau faisant office de lèvres devient muqueuse ; la muqueuse amenée au dehors devient peau ; un lambeau de périoste suffit pour reconstituer un os. On a pu même renouveler toute la voûte osseuse du palais ! L'infatigable nature répare ainsi les pertes qu'elle a subies, et, molécule par molécule, refait à neuf l'organe indispensable à l'économie du sujet.

—Je sais tout cela, répondis-je. D'essai en essai, reprit le docteur, et toujours enhardi par les cures les plus heureuses, je fus amené à cette conclusion que la tête d'un mammifère quelconque pourrait, après la décollation, reprendre sa place et revivre. C'était fou, absurde, je le sais bien. Tous les spécialistes, mes confrères, haussèrent les épaules. L'Académie de Lima me fit examiner comme aliéné. Je fus mis au ban de la médecine américaine. Un autre eût fait amende honorable et juré, comme Galilée, que la terre ne tournait pas. Vous me connaissez. Je tins bon. Un jour, dans la Revista médico-quirúrgica del Peru, rédigée par mon vieil ami Ignacio de Oca, je publiai le court entrefilet que voici :

Le docteur Tomas Ceballos, praticien major (interne) de l'hôpital général de Lima, s'engage à recoller la tête du paricide Pablo, condamné aujourd'hui à la peine capitale par la haute cour criminelle de cette ville, et sous caution d'une somme de mille piastres fortes, déposée à la Banque péruvienne, promet de rendre la santé au supplicié, dans le délai maximum de trois mois.

Le docteur Ceballos opérera en présence de tous ses confrères, qu'il convoque dans la prison de Lima, le 18 octobre, jour de l'exécution, à sept heures et demie du matin.

Signé : TOMAS CEBALLOS.

Le lendemain de la publication de cette foudroyante note, le président de la République fit placer à ma porte deux sentinelles armées, avec ordre de ne me laisser sortir qu'en plein jour et après m'avoir minutieusement fouillé. Evidemment, aux yeux de la police et de tous mes concitoyens, j'étais un fou, un fou dangereux, capable de mettre la capitale à feu et à sang.

Sans m'en souvenir, je déposai tranquillement à la Banque de Lima les mille pesos, dont je me fis délivrer un reçu en règle, je repris mes travaux et j'attendis le grand jour de l'exécution, non sans douter moi-même de la réussite si prématurément escomptée. —L'Académie avait prononcé son arrêt. J'étais digne de la camisole de force. Vous allez voir lequel de nous deux avait raison.

La veille de l'exécution, j'allai au presidio voir mon sujet. Le malheureux ne fut pas médiocrement étonné en se trouvant, lui condamné, libre et sans entraves vis-à-vis d'un médecin que gardaient à vue deux soldats armés jusqu'aux dents.

—Pablo, mon ami, lui dis-je, je suis chargé d'une triste nouvelle. Le président de la République a rejeté votre recours en grâce ; nulle puissance humaine ne saurait vous arracher au bourreau. Demain, au point du jour, vous comparâtes devant Dieu. J'ai obtenu cependant une faveur qui abrégera votre supplice et peut-être vous sauvera. Prêtez-moi toute votre attention, Pablo, il s'agit de tenter un miracle. La vie, entendez-vous !

Le bandit me regarda d'un œil terne. Ce médecin des morts, qui lui parlait de salut entre deux baionnettes, cette possibilité de délivrance, alors que tout espoir était perdu... il ne comprenait pas.

—Les lois du Pérou, repris-je, vous condamnent à la potence. Cinq minutes d'une terrible agonie ; l'asphyxie par strangulation, la désarticulation mortelle de vos os, voilà ce qui vous atten-

daît, sans moi. Le chef de l'Etat a eu pitié de mes prières ; il consent à commuer votre peine. Réjouissez-vous, au lieu de mourir sur l'infâme gibet, vous aurez simplement la tête tranchée !

(A continuer.)

Au Bon Marche ! HAUTE-VILLE.

NOUVEAUTÉS POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE 1879

Un assortiment complet de Marchandises de Grot et d'Utilité provenant des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Américaines est maintenant en vente aux plus bas prix...

VOYEZ LA LISTE CI-DESSOUS :

Étoffes à Robes depuis 7c. Brochés Français et Popelines Françaises, les plus hautes nouveautés du jour, Draps Céliens, Draps Alexina, Cache-miroirs Français et Écossais, Chapeaux en Paille depuis 15c. Fleurs et Plumes depuis 45c la paire, Corsets, Bas et Chaussettes depuis 10c la paire, Tweed tout laine depuis 40c. Serges noires depuis 35c. Draps noirs depuis 55c jusqu'aux Draps les plus fins de l'Ouest d'Angleterre, Casimirs noirs, Caleçons et Camisoles depuis 40c. Chemises blanches depuis 75c. Vestes blanches, Cols, Cravattes, Bretelles etc., etc.

SPECIALITÉ — Un assortiment complet de Gants de Kid 1ère qualité faits à ordre vendus à 90c la paire, riches Soies noires des célèbres manufactures Girard, Croizat, Fils et Aubert et de Pouson & Cie, vendus à 25 pour cent au-dessous de la valeur.

Une visite est respectueusement sollicitée.

N. GARNEAU.

Coin des rues St. Jean et Collin, Haute-Ville. Québec, 16 avril 1879.

Musique Nouvelle. CHANT DU TYPOGRAPHE

Les Typographes sont des gens heureux ! Mélodie avec chœur, paroles de J. N. DUQUET, musique de G. McNEILL.

Publié et à vendre par A. LAVIGNE, Importateur de Pianos, 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 16 juin 1879.

Ligne de la Malle Royale



Steamers pour le Saguenay, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du-Loup & Malbaie.

A commencer le 21 juin, les vapeurs de première classe : SAGUENAY, Capt. M. Lécours, ST. LAWRENCE, Alex. Barras. Laissez sur le Quai St. André comme suit : Le "Saguenay" les MARDIS et VENDREDIS, à 7 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! en arrivant à la Baie St. Paul, Les Éboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean. Le "St. Lawrence" les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! en arrivant à la Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup et Tadoussac. Se reliant à Québec avec les bateaux de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario et à la Rivière-du-Loup avec le Chemin de fer Intercontinental pour les Provinces Maritimes et les États Atlantiques. Laissez la Rivière-du-Loup : Pour le Saguenay, à 5 heures P. M. le même jour, et pour Québec, les MERCREDIS, JUDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M., et le Dimanche à 7 heures P. M.

USEZ LE VIN de QUININE

DE KENNETH CAMPBELL & CIE. Tonique fortifiant.

A vendre chez J. B. Z. DUBEAU, JOSEPH LEPAGE, THOMPSON, CODVILLE & CIE. Québec, 4 juin 1879—1mp

Banque Union du Bas-Canada DIVIDENDE No. 27.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de DEUX PAR CENT sur le fonds-capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la Banque et à ses Succursales, le et après MERCREDI, le DEUXIEME jour de JUILLET prochain.

Le Livre de Transfert sera fermé le 16 au 30 Juin, inclusivement. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu à la Banque, en cette ville.

LUNDI, le SEPTIEME jour de JUILLET. Le fauteuil sera pris à MIDI. Par ordre du Bureau. P. MacEWEN, Caissier. Québec, 31 mai 1879—jd

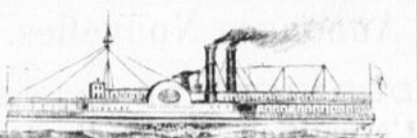
LS. GENEST ARTISTE

Peintre-Decorateur 26, rue St. Joseph, et 45, rue St. Anselme, ST. ROCH, QUEBEC. Tableaux, Portrait, Fresque, Décors en tous genres, Fantaisie Artistique, Enseigne, Rideau Uni et Transparent, Imitation de Bois et Marbre, etc., etc. Peinture Unie à l'Eau et à l'Huile, Tapissage, Vitrage, Dorure, etc., etc. Aussi—Réparation des Tableaux à l'Huile. Une visite est respectueusement sollicitée. Québec, 11 juin 1879—3m

J. A. COUTURE, Medecin-Veterinaire.

Inspecteur de la Quarantaine des Animaux à Lévis et Professeur de Matière Médicale au Collège Vétérinaire de Montréal. Toutes les maladies des animaux traitées à prix modérés. 4, RUE DES JARDINS. Entre la Cathédrale Anglaise et l'Hôtel St. Louis. Québec, 19 juin 1879—3m

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.



Entre Québec, Montréal, Toronto et Hamilton

Marcheront régulièrement comme suit : Le "QUEBEC" les mardis, jeudis et samedis, et le "MONTREAL" les lundis, mercredis et vendredis, à CINQ heures P. M. de Québec, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel. Les steamers de Montréal à Hamilton faisant connection à Toronto avec les steamers pour les Chutes Niagara et Buffalo et les chemins de fer pour tous les endroits de l'Ouest, pour le présent partiront comme suit :—Corvina, Spartan, Cochinona, Passport, Algerin, Magnet partiront alternativement tous les jours (Dimanche excepté) du Bassin du Canal à NEUF heures A. M., et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la Station de Bonaventure à MIDI. Bureau des Billets à la Haute-Ville où on peut se procurer des cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Agent. Québec, 9 juin 1879.

Soumissions—Rails d'Acier.

DES SOUMISSIONS adressées à l'Honorable Ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront reçues au Bureau de l'Émigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C. Londres, Angleterre, jusqu'au

15 Juillet prochain

pour des Rails en Acier et des Attaches, qui devront être livrés à MONTREAL, comme suit : 5,000 tonnes le 1er Octobre 1879. 5,000 tonnes le 1er Juin 1880. 5,000 tonnes le 1er Octobre 1880. Spécifications, Conditions, Blanc de Soumissions, et toutes autres informations pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau, ou au Bureau de l'Émigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C. Londres, Angleterre. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 13 juin 1879. 18 juin 1879—1115

A VENDRE,

A bas prix, avec conditions faciles, une très-belle maison (Cottage) en briques blanches, ayant toutes les commodités désirables telles que pompe, réservoir, bain, fournaise, etc. Cette maison est située à St. Henri de Lauzon, à quelques arpents du chemin de fer Lévis et Kennébec, et voisin de l'Église. Pour le prix et les conditions s'adresser à L. N. CARRIER, Régistrateur, Lévis. Ou à V. W. LARUE, N. P., 14, rue Garneau, Québec. 3 mai 1879—2m



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LIGNE DE KAMOURASKA.

Jusqu'à nouvel avis, le vapeur "CLYDE" Capt. AUG. BERNIER.

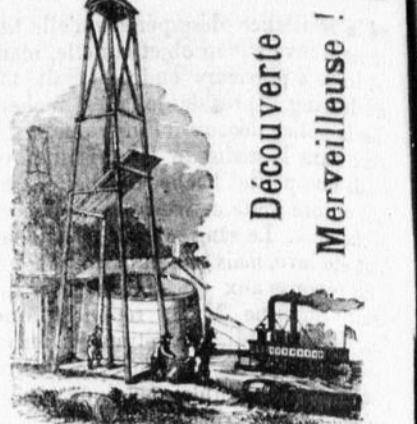
Laissera le Quai St. André à 7 heures A. M., les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Isle aux Grues, l'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et Kamouraska. Au retour, il laissera Kamouraska suivant la marée, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M., les Lundis et Jendis. Pour plus ample information s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 5 juin 1879.

Avenue des Erables

Lots à bâtir à vendre. S'adresser à TESSIER & DELAGE, N. P. Québec, 27 mai 1879—4m

\$10 A \$1,000 déposés dans les STOCKS WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant toute chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers, No. 17, rue Wall, New York. 10 mars 1879—1a

L'AMI DES TÊTES CHAUVES.



CARBOLINE

Extrait Parfume du Pétrole ! AMÉLIORÉ ET RENDU PARFAIT Est le seul article qui établit la pousse des cheveux sur les têtes chauves et qui guérit toutes les maladies de la peau et du cuir chevelu.

LE MONDE L'ATTENDAIT DEPUIS DES SIÈCLES.

La plus grande découverte de notre époque, en ce qui concerne l'humanité, est certainement la CARBOLINE, extrait parfume du pétrole, qui apporte une cure radicale à la chute des cheveux, amène le plus souvent par une malade quelconque de la peau. C'est encore un préservateur puissant, qui apporte la couleur naturelle aux cheveux devenus blancs, qui leur donne de l'élasticité et de la vie, après la chute des cheveux, l'accumulation des pelures, les démangeaisons sur le cuir chevelu et le blanchissement des cheveux sont autant de preuves que le cuir chevelu est affecté et que les glandes qui nourrissent les cheveux sont malades. Pour arrêter ces causes, il faut que le cuir chevelu ait un air de vie, des propriétés médicinales, même des temps chimiques. L'article qui convient le mieux, c'est la CARBOLINE, car c'est un composé de matières naturelles. L'huile de pétrole est l'article le plus propre à obtenir une guérison prompte et efficace, une fois qu'elle est préparée pour la toilette. Les vertus de l'huile de pétrole se sont manifestées premièrement en Russie, l'officier du gouvernement s'était aperçu qu'un des domestiques qui avait la tête dénuée avait l'habitude de nettoyer ses lampes de se passer la main dans les cheveux qu'il se rasait, et quelques mois plus tard, le même domestique avait une belle chevelure ondulée et d'un noir particulier. L'huile de pétrole a été appliquée sur la peau d'animaux ayant perdu leur poil à la suite d'une épidémie et le résultat a été merveilleux. La critique et les doutes de la question des cheveux ont été repoussés après une première épreuve. Ces expériences ont étonné le monde, mais les connaissances théoriques de l'usage que l'on devait en faire sont restées jusqu'à ce jour à l'état de mystères. On a tenté de reproduire l'usage d'un chimiste distingué, la mauvaise odeur du pétrole a disparu et la CARBOLINE, va maintenant se ranger sur les bureaux de toilette à côté des Eau de Cologne et des parfums Lubin. L'usage de la CARBOLINE a démontré que c'était un article indispensable pour la toilette des cheveux. Quelques applications ont suffi pour amener la pousse des cheveux sur des têtes complètement dénudées, sans dommage pour le cuir chevelu. Les croûtes farineuses disparaissent à la première application, et le liquide pénétrant dans les chairs va guérir le cuir chevelu qui n'est pas un fait connu que les plus belles couleurs sont celles contenant de l'huile de pétrole ; il en est de même pour les cheveux qui deviennent après deux ou trois applications d'une couleur magnifique. Il faut bien remarquer que cet article n'est pas une teinture mais une véritable pousse de cheveux. En somme, c'est la plus belle découverte de notre siècle ; c'est une panacée merveilleuse, incomparable, qui fait la consolation des chauves et des vieux. Nous conseillons à nos lecteurs d'en faire l'essai, convaincus que nous sommes que l'application suivra pour leur prouver ses effets merveilleux. [Pittsburg Commercial, 22 octobre 1877.]

LISEZ LES TÉMOIGNAGES.

Davisville, Cal., 8 nov. 1878. CHAS. LANGLEY & Cie., San Francisco. Nous-mêmes nous avons essayé de vous recommander l'usage de votre CARBOLINE avec un résultat heureux. Depuis trois ans j'étais chauve, et j'avais perdu tout espoir de voir la pousse de mes cheveux. Il y a quatre semaines je suis parti pour la première fois pour annoncer dans les journaux et courants des annonces de votre CARBOLINE, j'ai acheté une bouteille de votre CARBOLINE pour en faire l'essai. Il n'y a qu'une seule semaine que j'en fais usage et déjà ma tête est couverte de cheveux noirs et fins qui croissent rapidement et je suis parfaitement convaincu à l'heure qu'il est, que bientôt j'aurai mes premiers cheveux. Je vous autorise à publier cette lettre si cela vous fait plaisir. Davis, etc. CHAS. E. WHITE, Davisville, Cal. Signé et assermenté devant moi, ce huitième jour de novembre 1878. JAMES D. KING, Notaire Public.

Joseph E. Pond, Jr., Avocat, de North Attleboro', Mass., écrit : "Depuis vingt ans ma tête était aussi nette qu'une boule de billard. Il y a huit semaines environ, je me suis conseillé de faire usage de votre CARBOLINE. J'en ai acheté une bouteille et l'effet a été miraculeux. On les cheveux n'avaient pas poussé depuis des années, croissent maintenant de belles touffes. Je n'espère pas une pousse de cheveux rapide, mais ce peut et le doit être en toute sincérité, j'en suis sûr aussi rapidement que ceux que l'on coupe avec des ciseaux. Vous pouvez publier cette déclaration si vous le jugez opportun."

W. H. Brill & Cie., Pharmaciens de la Cité, quai de l'Aviation, de Québec, ont écrit : "Nous avons vendu des préparations chimiques pour la pousse des cheveux depuis plus de vingt ans, mais jamais nous n'avons vendu rien de comparable à la CARBOLINE. Nous la recommandons avec plaisir à nos amis et au public en général."

M. GUSTAVE F. HALL, de la Troupe Opératoire de Mme. Oates, écrit : "Après un usage de six semaines, je déclare que votre CARBOLINE a fait repousser tous mes cheveux tombés depuis plusieurs années."

Votre CARBOLINE a fait recroître mes cheveux quand toutes les autres préparations n'ont pu le faire. Je la considère comme le meilleur préservatif contre la chute des cheveux. B. F. ARNOLD, Chimiste, Holyoke, Mass.

LA CARBOLINE

Est présentée au public, sans crainte d'être démentie, comme le meilleur remède pour la pousse des cheveux. PRIX—UNE PIASTRE la bouteille. Vendue par tous les droguistes. KENNEDY & COMPANY, Pittsburg, Pa., Seuls Agents pour les États-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne. En vente par tous les droguistes aux États-Unis et au Canada et au gros par Northrop & Lyman, Toronto, Ont., B. A. Mitchell & Son, London, Ont., J. Winer & Co., Hamilton, Ont., Skinner, Kingston, Ont., John Roberts, Ottawa, Ont., Wm. W. Greenwood, Ste. Catherine, Ont., H. Haswell & Co., Montréal, Edmond Giroux & Frère, Québec, Brown & Webb, Halifax, N.-E., Thos. B. Barker & Son, St. John, N.-B. 19 juin 1879—315